



PRÉVOYANCE :
DÉPENDANCE

Notre expertise, votre différenciation

■ **1 Français âgé de plus de 60 ans sur 6 dépendant à horizon 2050**

■ **4,3 millions d'aidants** auprès de personnes âgées de 60 ans ou plus sensibilisés à la perte d'autonomie et à ses conséquences financières

■ **1 953 € : le reste à charge mensuel moyen** à la charge des personnes hébergées en EHPAD.

Une offre innovante et différenciante

⊕ Une offre qui s'adresse à **tous publics**, en particulier à des populations modestes dont la capacité d'épargne est réduite et qui ne peuvent accéder aux produits labellisés

⊕ **La prise en charge des dépendances partielles** (reconnaissance d'un degré de perte d'autonomie GIR 3)

⊕ Une **cotisation calculée au plus juste** et basée sur un risque suivi mensuellement par la direction technique de Tutélaire, sans tarification a priori et sans sur-marge

⊕ Le **maintien des droits** à couverture après 8 ans de cotisation avec un principe de mise en réduction.

Un produit mutualiste par excellence

Conçu et tarifé selon les valeurs Tutélaire, accessible au plus grand nombre

⊕ Des **démarches simplifiées et transparentes** : l'indemnisation est mise en œuvre sur simple transmission de la copie de l'évaluation effectuée pour le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

⊕ La rente est versée dès la date de reconnaissance de l'état de dépendance : **aucune franchise** n'est appliquée

⊕ Suspension du versement des cotisations à l'entrée en dépendance

⊕ **Revalorisation annuelle** de l'indemnisation sur la base de l'évolution de l'indice EHPAD*.

* le montant versé en cas de dépendance correspond au montant de la rente en cours l'année d'entrée en dépendance.



Une plateforme d'information

Tutélaire a développé une **plateforme de contenus dédiés à l'univers de la dépendance**. Plus que de simples informations, sur Wikidépendance.fr vos adhérents trouveront tout l'accompagnement dont ils peuvent avoir besoin.

Plateforme de **sensibilisation, de conseil et d'information**, Wikidépendance vient renforcer l'accompagnement que vos adhérents méritent.



Sensibilisation et accompagnement

S'ils sont optimistes face à l'avenir, les Français peuvent considérer le sujet de la dépendance anxiogène, voire tabou. Pour **vous aider à lever les freins** liés à la commercialisation des contrats dépendance, **Tutélaire vous accompagne et vous aide à construire** un discours adapté à vos modes de distribution de contrat mais aussi à votre typologie d'adhérents.

Conception d'une offre sur mesure pour vos adhérents

Un parcours sans couture de la conception à la gestion du risque

⊕ **Des interlocuteurs et des experts métier dédiés** du set up à la gestion opérationnelle

⊕ **Accompagnement et sensibilisation** de vos équipes

⊕ **Process de gestion intégré** et partenaires SI historiques.

En résumé...

- Une garantie **utile** avec la prise en charge des dépendances partielles (GIR 3)
- Un principe d'**indemnisation simple à expliquer** avec des démarches administratives limitées pour les adhérents
- Un tarif justement calculé régulièrement suivi pour un produit **accessible à des populations modestes**
- Une **offre modulable** qui s'adapte à la population couverte.

**Soyons partenaires pour bâtir ensemble
un projet mutuellement profitable**

Pour nous contacter :
contactpro@tutelaire.fr
Tél. : 01 44 06 89 30

Tutelaire

Siège social : 45 rue Eugène Oudiné - 75013 Paris

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité

SIREN 775 682 164



@Tutelaire_off



@Tutelaire

tutelaire.fr - wikidependance.fr

